

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/N/USA/229
22 février 2000

(00-0658)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

NOTIFICATION

1.	Membre de l'Accord adressant la notification: <u>ÉTATS-UNIS</u> Le cas échéant, pouvoirs publics locaux concernés:
2.	Organisme responsable: Agence pour la protection de l'environnement (EPA)
3.	Produits visés (prière d'indiquer le(s) numéro(s) du tarif figurant dans les listes nationales déposées à l'OMC, les numéros de l'ICS peuvent aussi être indiqués, le cas échéant). Régions ou pays susceptibles d'être concernés, si cela est pertinent ou faisable: Pesticides
4.	Intitulé et nombre de pages du texte notifié: Avis de dépôt d'une demande concernant un pesticide visant à l'établissement d'une limite maximale pour les résidus d'un pesticide chimique dans ou sur divers produits alimentaires: imidaclopride (5 pages)
5.	Teneur: Annonce du premier dépôt d'une demande concernant un pesticide proposant l'établissement de règles relatives aux résidus d'un pesticide chimique dans ou sur divers produits alimentaires. L'EPA a reçu une demande concernant un pesticide proposant, au titre de l'article 408 d) de la Loi fédérale sur les produits alimentaires, les médicaments et les cosmétiques (FFDCA), 21 U.S.C. 346a, point d) une modification de 40 CFR Partie 180 par l'établissement d'une limite maximale pour les résidus d'imidaclopride dans ou sur divers produits agricoles à l'état brut (RAC), comme suit: agrumes, pulpes d'agrumes déshydratées et le sous-groupe des pétioles de feuilles (4-B): 0,7; 5,0; et 6,0 parties par million (ppm), respectivement. L'EPA a déterminé que cette demande renferme des données ou des renseignements en rapport avec les éléments indiqués à l'article 408 d), point 2) de la FFDCA; toutefois, l'EPA n'a pas entièrement évalué si les données qui lui ont été soumises sont suffisantes ou de nature à appuyer la demande. L'EPA pourrait avoir besoin de données additionnelles avant de se prononcer.
6.	Objectif et raison d'être: <input checked="" type="checkbox"/> innocuité des produits alimentaires, <input type="checkbox"/> santé des animaux, <input type="checkbox"/> préservation des végétaux, <input type="checkbox"/> protection des personnes contre les maladies ou les parasites des animaux/des plantes, <input type="checkbox"/> protection du territoire contre d'autres dommages attribuables à des parasites
7.	Il n'existe pas de norme, directive ou recommandation internationale <input type="checkbox"/> . S'il existe une norme, directive ou recommandation internationale, en donner la référence correcte et indiquer brièvement en quoi le texte notifié est différent: À ce jour, il n'existe pas de limites maximales de résidus du Codex pour l'imidaclopride sur les produits agricoles.

8.	Documents pertinents et langue(s) dans laquelle (lesquelles) ils sont disponibles: 65 FR 7008, 11 février 2000 (disponible en anglais)
9.	Date projetée pour l'adoption: À déterminer.
10.	Date projetée pour l'entrée en vigueur: À déterminer.
11.	Date limite pour la présentation des observations: 13 mars 2000 Organisme ou autorité désigné pour traiter les observations: [] autorité nationale responsable des notifications, [] point national d'information ou adresse, numéro de télécopie et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme: Agence pour la protection de l'environnement Des instructions détaillées expliquant où et comment envoyer les observations sont données dans le texte intégral du document notifié, disponible sur demande à l'adresse indiquée au point 12.
12.	Entité auprès de laquelle le texte peut être obtenu: [] autorité nationale responsable des notifications, [] point national d'information ou adresse, numéro de télécopie et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme: United States SPS Enquiry Point/Notification Authority USDA/FAS/FSTSD ATTN: Carolyn F. Wilson Room 5545 South Agriculture Building Stop 1027 1400 Independence Avenue, S.W. Washington, D.C. 20250 Téléphone: (202) 720-2239 Télécopie: (202) 690-0677 Courriel électronique: ofsts@fas.usda.gov